

Mon Association Pr@tic 2005

M. DUMONT, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Dans le cadre du développement des usages liés aux Technologies de l'Information et de la Communication, et du soutien apporté par la Ville de Besançon au monde associatif, il est envisagé, en partenariat avec la Caisse d'Épargne de Franche-Comté et la Société Microsoft France de reconduire l'opération réalisée en 2004 et de proposer aux associations bisontines qui le souhaitent un «*pack informatique*» répondant à 2 objectifs principaux :

- Simplification de la gestion administrative de l'association (adhérents, comptabilité, secrétariat)
- Développement d'un portail associatif dynamique sur le site web du Grand Besançon.

Ce «*pack informatique*» est composé d'un ordinateur, d'une imprimante et de logiciels bureautiques.

1 - Les partenaires du projet

La Caisse d'Épargne prend en charge financièrement la remise en état ainsi que la configuration des ordinateurs d'occasion (cette opération est réalisée par le CHAT). Il s'agit d'ordinateurs d'occasion de type Pentium III 600 minimum.

La Société Microsoft fournit gratuitement la suite bureautique Office 97.

Un partenariat avec France-Télécom est à l'étude.

La Ville de Besançon prend en charge le pilotage de l'opération, la définition des postes de travail, l'achat du matériel et la logistique de distribution.

Le projet consiste donc à remettre en état environ 200 équipements pour les distribuer aux associations et à offrir des modules de formation aux responsables des associations pour leur permettre une bonne maîtrise des outils.

Une convention de partenariat sera établie entre les acteurs du projet.

2 - La démarche auprès des associations

Deux questionnaires ont été envoyés à toutes les associations bisontines par la Direction de la Vie Associative, l'objectif étant d'appréhender les besoins et les motivations réelles de l'association et la volonté de celle-ci à participer à la publication régulière d'informations sur le portail du Grand Besançon.

Un comité de pilotage, composé des Élus en charge de la Vie Associative, du Département TIC et des partenaires, sera chargé d'analyser les demandes et d'attribuer ce «*pack informatique*».

Une évaluation du dispositif sera faite un an après la distribution.

L'association signera une convention avec la Ville de Besançon s'engageant notamment à ne pas revendre ces équipements.

La Ville de Besançon garantira l'ordinateur durant une période de 3 mois (retour atelier).

3 - Le calendrier

Juin : acquisition des ordinateurs, envoi du questionnaire aux associations

Juillet : retour des questionnaires et analyse de ceux-ci

Septembre : sélection des associations bénéficiaires

Octobre : distribution aux associations

4 - Le budget

Le budget de l'opération, estimé à 29 800 €, se décompose ainsi :

- acquisition et mise à niveau des ordinateurs : 21 800 €
- communication - formation : 8 000 €.

Le financement sera assuré sur les crédits votés au BP 2005 des délégations Informatique, Vie Associative, Communication et Démocratisation des TIC.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce projet,
- autoriser le comité de pilotage de l'opération à attribuer les 200 packs informatiques aux associations retenues,
- autoriser M. le Maire à signer les conventions de partenariat à intervenir avec la Caisse d'Épargne de Franche-Comté et Microsoft et les conventions passées avec les associations.

«M. LE MAIRE : Je précise qu'Emmanuel DUMONT s'est marié dernièrement, on lui souhaite beaucoup de bonheur. Il est en train de construire l'Europe avec une jeune Roumaine, il travaille pour la construction d'une Europe qu'il appelle de ses vœux.

M. Emmanuel DUMONT : Merci, Monsieur le Maire. Je vais intervenir plus sur mon Association Pr@tic, vous ne m'en voudrez pas. Nous reconduisons ce projet en partenariat. Trois délégations y travaillent : celle de Bruno MEDJALDI, celle de Françoise PRESSE et l'Informatique et la Communication. Donc nous renouvelons cette opération qui a très bien fonctionné l'an passé avec 200 associations équipées, formées par nos soins en partenariat avec la Caisse d'Épargne et la Société Microsoft. Cette année nous reconduisons sensiblement le même partenariat en tentant d'intégrer France Telecom soit en tant qu'opérateur, ce qui serait sympathique, soit en tant que partenaire, un chèque est toujours bon à prendre. Je ne vous cache pas qu'on vise la première possibilité, celle d'un abonnement ou autre préférentiel pour les associations de Besançon.

C'est une opération qui est rondement menée. On est sûr de la reconduction car maintenant on peut dire que ce genre d'opération, on sait faire.

M. LE MAIRE : Merci Emmanuel. Bravo au Service Informatique d'ailleurs qui, comme toujours, mène bien ses opérations avec Emmanuel DUMONT, Françoise PRESSE et Bruno MEDJALDI, chacun dans leurs responsabilités respectives».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 15 juillet 2005.